

Financement Master Spécialisé Ecole de Commerce

Par **Futurjuriste31**, le **19/01/2019** à **16:48**

Bonjour ,

J'ai pour ambition à la suite de mon M2 de droit des affaires , de réaliser un Master Spécialisé d'une Ecole de Commerce , notamment droit international des affaires et management , or les frais sont très élevés , 20 000 milles euros + 1000 euros mensuel pour logement , nourriture etc...

Ma première question est : Est-ce nécessaire pour entrer dans de grands cabinets d'avocats anglo-saxon ? Est-ce rentable du point de vue des salaires ?

Savez-vous si les banques prêteront plus facilement a quelqu'un qui a son M2 en droit des affaires et qui est à l'école d'avocat ?

Et si c'est possible de ne rembourser que les intérêts durant l'année du MS et de rembourser le capital principal emprunté dès qu'on à trouvé son job ? En gros un remboursement différé du capital est-il possible ?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande .

Par **EU4CK2**, le **19/01/2019** à **21:36**

J'ai écrit un peu vite tu m'excuseras pour les fautes

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/01/2019** à **22:45**

Bonsoir,

Pour le coup, nous ne pouvons répondre pour la seule et bonne et bonne raison que nous ne sommes pas des banques ;)

Les seuls qui pourront vous renseigner, ce seront les banquiers.
Eux-seuls seront capables de vous donner les informations que vous souhaitez.

Par **antmar**, le **20/01/2019** à **00:17**

@Chris39100

[citation]Les seuls qui pourront vous renseigner, ce seront les banquiers.
Eux-seuls seront capables de vous donner les informations que vous souhaitez.[/citation]

On peut au moins tenter de répondre à la première question de Futurjuriste31. Quant à la seconde ça correspond à un prêt étudiant assez classique pour une école de commerce, les conditions de remboursement ne sont pas si dramatiques que ça au début.

@Futurjuriste31

[citation] Ma première question est : Est-ce nécessaire pour entrer dans de grands cabinets d'avocats anglo-saxon ?[/citation]

Non, pas vraiment. Les grands cabinets anglo-saxons recrutent principalement des étudiants de grands M2 parisiens, de Sciences Po Paris et d'écoles de commerce (avec évidemment un bon M2 en lien avec leur école). Je rejoins bgrmm : il est assez facile d'aller sur les sites des cabinets et de regarder le cursus des juniors, très peu ont fait un MS. Si les profils M2+LLM ou M2+école de commerce sont fréquents, ils ne représentent pas la majorité des juniors dans ces cabinets, pour des raisons liées à la fois à la rémunération proposée (voir ci-dessous) et au nombre de juniors que ces cabinets recrutent tous les ans (2/3 pour les plus rémunérateurs, jusqu'à 10/12 pour les autres).

J'ajouterai également qu'une combinaison fréquente aujourd'hui est le double M2 (droit des affaires général puis droit plus spécialisé, comme le droit financier) ou le M2 + césure (après le M2 les étudiants passent le barreau et décalent leur entrée à l'EFB pour faire environ un an de stages dans de grands cabinets).

Le MS a fait son irruption dans le recrutement des cabinets il y a 5-6 ans et bénéficie surtout aux étudiants en droit de province : après un bon M2 "local" il est difficile d'avoir un stage dans un grand cabinet anglo-saxon, et c'est là où le MS permet d'avoir un premier contact grâce au nom de l'école, aux intervenants ou au forum de recrutement de l'école. Les étudiants de MS n'arrivent pas tous pour autant à obtenir de "bons stages" puisqu'ils doivent tout de même faire leurs preuves aux entretiens.

[citation]Est-ce rentable du point de vue des salaires ?[/citation]

Ce n'est pas vraiment la bonne approche. La même question se pose avant de faire un LLM, un 2e M2 ou un programme grande école : est-ce rentable ?

En réalité, le débat est celui du type de cabinets auxquels vous aurez des chances d'accéder, de la rémunération proposée en première année et de si celle-ci vous convient.

Si vous dépensez 20000 euros en MS pour ensuite intégrer CMS en droit des affaires (environ 60/65k de mémoire), on peut en douter : autour de 3000€ par mois de rémunération nette, si les échéances du prêt sont élevées ce n'est pas extrêmement rentable.

En revanche, si "grâce" au MS, vous êtes recruté chez Skadd.en ou Sull.ivan, votre rémunération mensuelle (environ 6000€ net) vous permettra de supporter largement les échéances du prêt et de payer un loyer conséquent.

En conclusion, on peut dire que la rentabilité du MS se mesure théoriquement à la rémunération maximale à laquelle vous pourrez accéder. Là, il suffit de regarder les profils des juniors des cabinets offrant une rémunération très élevée (les 2 précités + Lat.ham et Da.vis P.olk), élevée (Cl.eary, W.eil, Bre.din), moyenne supérieure (Fresh.fields, Dar.rois), standard dans les grands cabinets parisiens anglo-saxons (All.en & Ov.ery, Clif.ford, Link.laters), ou le standard français moins élevé (G.ide) ou encore en-dessous (CMS, De.pardieu). Plus vous montez haut dans la pyramide des rétrocessions d'honoraires, plus le nombre de MS est faible, peut être en raison de la concurrence plus élevée et du plus faible nombre de places tous les ans.

J'attire toutefois votre attention sur le plus important : c'est une voie difficile, très exigeante en termes d'horaires, et de manière générale un milieu assez dur. Faire plusieurs stages dans différentes structures est indispensable pour trouver le cabinet qui convient le mieux.

Beaucoup d'étudiants rêvent aussi de rémunérations astronomiques malgré des CVs moyens et sont très déçus des offres qu'ils reçoivent.

Par **Weas**, le **20/01/2019** à **13:39**

Bonjour,

Merci à Antmar pour sa réponse très complète.

Pour ma part je n'ai jamais vu d'étudiant d'un top M2 en droit des affaires (Magistère DJCE de Paris 2, M2 Droit des affaires et fiscalité de Paris 2 ou Paris 1, Master droit économique de Sciences Po Paris, le droit des affaires de Dauphine, certains M2 droit bancaire et financier) compléter son cursus par un Master spécialisé, je pense que c'est éloquent.

Ces derniers préfèrent un programme grande école (HEC ou ESSEC globalement) ou un bon LLM (à ce titre antmar auriez vous quelques infos sur les LLM prisés par les cabinets que vous citez ?). Ce sont eux que l'on voit très très majoritairement en tant qu'associates dans les cabs les plus prestigieux.

Je pense que les gros cabinets savent maintenant faire la différence entre les MS et les PGE et privilégient les seconds, même si de ce que j'ai pu entendre il y a pu y avoir confusion au lancement de ces formations.

Je pense aussi que le meilleur moyen de s'insérer dans le milieu reste d'effectuer en priorité un de ces tops M2 pour avoir une base solide et après compléter par une seconde formation.

Quand on regarde les promotions des différents MS, on remarque qu'il s'agit plus de bons étudiants de "bons" M2 de province comme le dit antmar, mais aussi de M2 droit des affaires parisiens moins côtés que ceux cités avant. Pourtant, je pense que le MS peut-être utile pour les raisons qu'antmar a citées.

De plus, certains MS comme ceux de l'ESSEC peuvent être faits en alternance. C'est dans de grosses structures, cela apporte une expérience pro toujours valorisée et je crois que les frais de scolarité du MS sont pris en charge par ce biais (à vérifier).

Par **antmar**, le **20/01/2019** à **22:25**

[citation]Pour ma part je n'ai jamais vu d'étudiant d'un top M2 en droit des affaires (Magistère DJCE de Paris 2, M2 Droit des affaires et fiscalité de Paris 2 ou Paris 1, Master droit économique de Sciences Po Paris, le droit des affaires de Dauphine, certains M2 droit bancaire et financier) compléter son cursus par un Master spécialisé, je pense que c'est éloquent. [/citation]

Très juste.

[citation]Ces derniers préfèrent un programme grande école (HEC ou ESSEC globalement) ou un bon LLM (à ce titre antmar auriez vous quelques infos sur les LLM prisés par les cabinets que vous citez ?). Ce sont eux que l'on voit très très majoritairement en tant qu'associates dans les cabs les plus prestigieux. [/citation]

Oui pour les écoles de commerce c'est principalement HEC (en raison d'un double cursus ancien et bien établi), l'ESSEC dans une moindre mesure et l'ESCP / EM Lyon mais plus rare (voir inexistant dans certains cabinets).

Pour les LLMs c'est principalement Harvard, Columbia, NYU pour les U.S. et Oxford (MJur), Cambridge et la LSE pour le Royaume-Uni. Il y évidemment des anciens d'autres universités de ces pays (voire d'Irlande, Australie, Allemagne), mais ils sont beaucoup moins nombreux dans les grands cabinets d'affaires, voire absents.

[citation]Je pense aussi que le meilleur moyen de s'insérer dans le milieu reste d'effectuer en priorité un de ces tops M2 pour avoir une base solide et après compléter par une seconde formation. [/citation]

Très très vrai. Certains cabinets limitent même leurs recrutements à 3/4 M2 pour lesquels ils organisent des événements, etc. un peu comme les banques d'affaires avec certaines écoles de commerce.

Par **Weas**, le **21/01/2019** à **19:31**

[citation]En conclusion, on peut dire que la rentabilité du MS se mesure théoriquement à la rémunération maximale à laquelle vous pourrez accéder. Là, il suffit de regarder les profils des juniors des cabinets offrant une rémunération très élevée (les 2 précités + Lat.ham et Da.vis P.olk), élevée (Cl.eary, W.eil, Bre.din), moyenne supérieure (Fresh.fields, Dar.rois), standard dans les grands cabinets parisiens anglo-saxons (All.en & Ov.ery, Clif.ford, Link.laters), ou le standard français moins élevé (G.ide) ou encore en-dessous (CMS, De.pardieu). Plus vous montez haut dans la pyramide des rétrocessions d'honoraires, plus le nombre de MS est faible, peut être en raison de la concurrence plus élevée et du plus faible

nombre de places tous les ans. [/citation]

J'avais oublié de vous demander, mais dans cette échelle des rétrocessions qui nous permet d'y voir plus clair, où placeriez vous des cabinets comme W&C, Wil.lkie, Bak.er Mck.enzie, Shear.man ? Et des français comme Debou.zy ?

Encore merci pour le temps que vous prenez pour nous répondre, cela fait plaisir d'avoir un regard comme le votre avec des connaissances sur le sujet.

Par **Futurjuriste31**, le **22/01/2019** à **09:53**

Bonjour ,

Merci pour toute c'est réponse . J'aurai été intéressé par le programme Grande Ecole de ESSEC . Mais je ne veux pas perdre 3 ans , est-il possible d'avoir une passerelle après le M1 et donc faire max 2 ans pour le Programme Grande Ecole ?

Il existe un Master spécialisé à ESSEC Droit des affaires internationales et Management dans lequel on peut avoir un double Diplôme notamment au King College London . Peut-Être est ce mieux de faire ce type de master , un MS + LLM .

Par **Futurjuriste31**, le **22/01/2019** à **12:55**

Bonjour ,

A mon stade je parle en perte , avant d'entrée en droit j'étais en médecine , ce qui ma fait perdre 2 années déjà .

Mon objectif est clairement de rentrée dans une des 3 écoles de commerce : ESSEC , HEC ou ESCP Europe .

Mais de ne pas faire une formation de plus de 2 ans . Si je fais le MS en alternance je n'aurai pas de LLM donc forcément il vaut mieux que je privilégie un LLM en Angleterre tamps pour le financement .

Oui je pense opter pour le second choix , faire d'abord un bon M2 et enchaîner avec le MS/LLM .

Merci pour vos réponses .

Par **antmar**, le **22/01/2019** à **14:49**

[citation]J'avais oublié de vous demander, mais dans cette échelle des rétrocessions qui nous permet d'y voir plus clair, où placeriez vous des cabinets comme W&C, Wil.lkie, Bak.er

McK.enzie, Shear.man ? Et des français comme Debou.zy ? [/citation]

W&C devrait être entre « moyenne supérieure » et « élevée », pareil pour Wil.lkie et Shear.man. Bak.er en « moyenne supérieure ». Debou.zy est au niveau de CMS et De.pardieu.

[citation]Encore merci pour le temps que vous prenez pour nous répondre, cela fait plaisir d'avoir un regard comme le votre avec des connaissances sur le sujet.[/citation]

Le marché de l'emploi dans les cabinets parisiens est très opaque, contrairement à d'autres presque publiques (USA, UK) et on obtient des informations fiables très tard (pendant l'EFB en général). Ravi d'avoir pu être utile.

[citation]Il existe un Master spécialisé à ESSEC Droit des affaires internationales et Management dans lequel on peut avoir un double Diplôme notamment au King College London . Peut-Être est ce mieux de faire ce type de master , un MS + LLM .[/citation]

Honnêtement, ce MS n'a pas grand intérêt. Vous perdrez deux ans, et une fortune, pour un MS qui n'est pas très utile en réalité et un LLM qui accueille tous les ans une bonne 40/50aine de Français (je vous laisse imaginer les exigences d'admission).

[citation]A mon stade je parle en perte , avant d'entrée en droit j'étais en médecine , ce qui ma fait perdre 2 années déjà .

Mon objectif est clairement de rentrée dans une des 3 écoles de commerce : ESSEC , HEC ou ESCP Europe .

Mais de ne pas faire une formation de plus de 2 ans . Si je fais le MS en alternance je n'aurai pas de LLM donc forcément il vaut mieux que je privilégie un LLM en Angleterre tamps pour le financement .

Oui je pense opter pour le second choix , faire d'abord un bon M2 et enchaîner avec le MS/LLM .

[/citation]

Vous n'êtes pas le premier à avoir perdu deux ans en médecine avant de vous réorienter. Si vous voulez "rattraper" des années il n'y a pas 20000 solutions : passez le barreau le plus tôt possible et faites passer l'école / M2 en PPI, ou bien passez le barreau de New York.

Je réitère mon conseil : essayez de faire des stages dans des cabinets d'affaires sérieux. Il est difficile quand on est étudiant de s'imaginer ce que c'est autrement que par des on-dits ou les discours enflammés d'un étudiant en stage.

Par **Futurjuriste31**, le **22/01/2019 à 15:37**

Merci antmar pour ces réponses .

J'aimerais entré dans un cabinet anglo-saxon , voir américain .

Des profils que j'ai vue sur LinkedIn , la majorité des junior ont au minimum un LLM , ou un

MS ..

Quel est selon vous le MS le plus porteur ? Ou autre LLM plus accessible tout de même que ceux de Harvard ou Oxford ou autre diplôme qui me permettrait de réaliser cela ?
Si vous en avez une idée bien sûr .

Par **Futurjuriste31**, le **22/01/2019** à **15:39**

"l'école/ M2 en PPI" pouvez-vous m'expliquer s'il vous plait ?

Par **antmar**, le **23/01/2019** à **10:59**

[citation]J'aimerais entrer dans un cabinet anglo-saxon , voir américain .

Des profils que j'ai vus sur LinkedIn , la majorité des juniors ont au minimum un LLM , ou un MS ..

Quel est selon vous le MS le plus porteur ? Ou autre LLM plus accessible tout de même que ceux de Harvard ou Oxford ou autre diplôme qui me permettrait de réaliser cela ?

Si vous en avez une idée bien sûr .

[/citation]

Comme dit plus haut, il y a peu de MS dans ces cabinets, et la meilleure voie pour y accéder est un excellent M2. S'il fallait faire un MS, ce serait probablement HEC ou l'ESSEC.

Je n'ai pas cité qu'Harvard et Oxford, mais il suffit de voir les profils de juniors ayant fait un LLM pour se rendre compte que l'immense majorité d'entre eux l'a fait dans l'une de ces six universités (HLS/CLS/NYU/Oxford/Cambridge/LSE), ou éventuellement à Stanford ou Yale (et dans une moindre mesure Georgetown). Dans certaines spécialités, le Collège de l'Europe ou des universités suisses sont plus fréquentes.

Cela ne veut pas dire qu'il est impossible d'intégrer un cabinet anglo-saxon en ayant un LLM d'une autre université, juste que le cas est peu fréquent : au regard des exigences d'admission, si les meilleurs étudiants accèdent à ces formations, les cabinets les plus exigeants se contentent de ce vivier de candidatures.

[citation]"l'école/ M2 en PPI" pouvez-vous m'expliquer s'il vous plait ?

[/citation]

L'école du barreau (EFB pour Paris) est divisée en trois temps : 6 mois de cours, 6 mois de projet pédagogique individuel (PPI) et 6 mois de stage final. Un M2 ou une autre formation permet de valider le PPI (même s'il dure plus de six mois).

La formation de l'EFB est susceptible de changer prochainement et d'être réduite à un an, ce qui serait salubre vu le niveau des enseignements. Mais c'est un autre sujet.

Par **Futurjuriste31**, le **23/01/2019** à **20:17**

Merci pour ces réponses .

J'ai regardé un peu les profils des juniors de grand cabinet sur LinkedIn , en effet il y en a qui ont fait des LLM en Amérique , mais beaucoup on fait le MS de Essec ou HEC . Egalement nombreux ont rejoint le programme grande école de HEC ou ESSEC ou ESCP Europe .

Je pense me tourner vers une de c'est voie ..

Mais je vous avoue hésiter , dans le sens où j'ai pu voir que la rémunération des Avocats collaborateur était assez faible dès lors que l'on enlève 40% à 50% qui représente toutes les charges , cotisation sociale , IR ..

Je trouve cela énorme ..

Est ce que ce n'est finalement pas mieux de rester juriste au vue des salaires ?

Merci pour ces précisions . Donc si je fais un M2 peu importe lequel et que je m'inscris par la suite à l'EFB , je n'aurai que les 6 mois de cours et 6 mois de stage à effectuer ?

Peut-on comptabiliser en tant que stages , ceux effectués avant de s'inscrire à l'EFB ?

Par **Xdrv**, le **23/01/2019** à **21:50**

Bonjour,

Le MS HEC ce n'est pas faire HEC et les recruteurs le savent de plus en plus. On fait une année de droit à La Sorbonne et de management, un stage à l'étranger et on met la ligne HEC sur son cv pour 50.000€ tout compris.

Pour l'école d'avocat les stages antérieurs ne comptent évidemment pas.

Par **antmar**, le **23/01/2019** à **22:34**

[citation]mais beaucoup on fait le MS de Essec ou HEC . [/citation]

Attention à ne pas confondre les noms des majeurs du programme grande école HEC ou ESSEC et le nom des MS. Je n'ai pas de chiffres précis en tête, mais je n'imagine pas la proportion de MS parmi les juniors de grands cabinets dépasser les 10 ou 20% - après évidemment si on inclut dans l'assiette CMS ou G.ide ça augmente peut-être.

[citation]Mais je vous avoue hésiter , dans le sens où j'ai pu voir que la rémunération des Avocats collaborateur était assez faible dès lors que l'on enlève 40% à 50% qui représente toutes les charges , cotisation sociale , IR ..

Je trouve cela énorme ..

Est ce que ce n'est finalement pas mieux de rester juriste au vue des salaires ? [/citation]

Du calme. On considère effectivement qu'il faut enlever environ 45% de la rémunération d'un collaborateur libéral pour obtenir une somme nette de charges, cotisations sociales et IR. Plusieurs points à prendre en compte cependant :

- on ne peut pas comparer un salaire net et la rétrocession nette d'un collaborateur libéral, dans la mesure où le salaire net n'est pas net d'IR. Pour faire une comparaison à peu près fonctionnelle entre les deux, il faudrait retirer seulement 25% de la rémunération d'un collaborateur (au lieu de 45%) ;

- un collaborateur peut (i) déduire des charges et (ii) récupérer une partie de la TVA qu'il collecte, ce qui n'est pas possible pour un collaborateur. Les charges peuvent recouvrir énormément de choses.

Ensuite tout est question de proportion : entre collaborateur junior à 130000€ brut en première année et juriste junior à 36000€ brut, il est facile de faire un choix (sans compter les augmentations annuelles en cabinet, souvent entre 7 et 15%, et les bonus). Le débat change évidemment quand on découvre que certains cabinets d'affaires rémunèrent leurs juniors 55000€ bruts en première année.

Encore une fois, le plus important n'est peut-être pas la rémunération, parce que ça ne suffit pas comme motivation (croyez-moi sur parole...), mais les horaires, la qualité des dossiers, le niveau des associés et l'ambiance de l'équipe. Autant de choses qu'on ne peut découvrir qu'en stage.

[citation] Merci pour ces précisions . Donc si je fais un M2 peu importe lequel et que je m'inscris par la suite à l'EFB , je n'aurai que les 6 mois de cours et 6 mois de stage à effectuer ?

Peut-on comptabiliser en tant que stages , ceux effectués avant de s'inscrire à l'EFB ?
[/citation]

Pour que le M2 passe en PPI il faut passer le barreau et l'avoir juste après la fin du M1 et pendant le début du M2, s'inscrire à l'EFB en décembre et faire passer le M2 sur les 6 premiers mois de la formation EFB en PPI. Ensuite effectivement, vous n'aurez plus que les cours et le stage final.

Bien sûr les stages effectués avant le début de la formation à l'EFB ne comptent pas.

Par **Futurjuriste31**, le **23/01/2019** à **23:02**

Marcu , je me suis renseigné sur le programme grande école de HEC et ESSEC , et je pense choisir cette voie là .

Merci antmar pour vos réponses elles m'aident énormément .

En effet les écoles de commerces sont très chères , et je veux surtout que ce soit rentable

d'un point de vue du salaire que j'aurai par la suite , car si je fais un prêt j'aimerais le rembourser le plus rapidement possible .

Le programme grande Ecole d'Esses propose de faire une année à Singapour , pensez-vous que ce soit un bon parcours ?

J'hésite également à travailler dans la compliance , et donc d'effectuer un M2 à Cergy-Pontoise , droit pénal financier , qui permet par la suite d'effectuer des LLM aux États-Unis.

D'accord je comptais m'inscrire à l'IEJ et passer CRFPA l'année prochaine , durant mon M2 , donc je ne pourrais pas faire passer le M2 sur les 6 premiers mois de la formation EFB en PPI .

Je comprend mieux pourquoi de nombreux étudiants passent le CRFPA directement après le M1 du coup ..

Merci beaucoup pour ces informations je vais essayer d'en faire bon usage .

Par **Weas**, le **24/01/2019** à **10:23**

[citation]Encore une fois, le plus important n'est peut-être pas la rémunération, parce que ça ne suffit pas comme motivation (croyez-moi sur parole...), mais les horaires, la qualité des dossiers, le niveau des associés et l'ambiance de l'équipe. Autant de choses qu'on ne peut découvrir qu'en stage. [/citation]

Mais du coup, les rémunérations les plus légères parmi les cabinets d'affaires cités sont liées aux dossiers traités ou à l'exigence plus souple par rapport aux horaires imposés ?

Parce que si l'on travaille autant chez un français dans une fourchette entre 2500-3000 euros que chez un anglo-saxon, on s'approche dangereusement du smic horaire non ?

D'autre part, nous n'avons pas évoqué les cabinets du "Big Four". Si le nom est évocateur pour l'audit, qu'en pensez-vous du point de vue juridique (de bons dossiers grâce au "prestige" de la marque reconnue pour l'audit ?). De même, on dit souvent que les cabinets d'expertise comptable/d'audit payent leurs juristes au lance-pierre, cela s'applique aussi pour ces cabinets ?

[citation]Je n'ai pas cité qu'Harvard et Oxford, mais il suffit de voir les profils de juniors ayant fait un LLM pour se rendre compte que l'immense majorité d'entre eux l'a fait dans l'une de ces six universités (HLS/CLS/NYU/Oxford/Cambridge/LSE), ou éventuellement à Stanford ou Yale (et dans une moindre mesure Georgetown). Dans certaines spécialités, le Collège de l'Europe ou des universités suisses sont plus fréquentes. [/citation]

Les cabinets d'affaires ont une idée de la côte/classement des différents M2 en droit des affaires, cela se voit au niveau des stages qu'obtiennent les étudiants à l'issue de leur master. Pourtant, l'enseignement universitaire français est très méconnu à l'étranger.

Est-ce que les universités que vous citez (ou d'autres) connaissent la valeur de tel ou tel M2

français quand ils acceptent des étudiants en LLM, ou cela se joue-t-il vraiment au niveau des notes (variables d'une université à l'autre), stages et profil en général ?

[citation]Ensuite tout est question de proportion : entre collaborateur junior à 130000€ brut en première année et juriste junior à 36000€ brut, il est facile de faire un choix (sans compter les augmentations annuelles en cabinet, souvent entre 7 et 15%, et les bonus). Le débat change évidemment quand on découvre que certains cabinets d'affaires rémunèrent leurs juniors 55000€ bruts en première année. [/citation]

C'est vrai, et à ce sujet les professions de juriste en banque d'affaires sont assez méconnues par rapport au juriste d'entreprise "classique". Le rythme s'approche-t-il plus de celui de l'avocat d'affaires ? Est-ce un milieu difficile d'accès ?